

Vice-présidence	<b>Formation</b>
<b>et parcours de réussite</b>	
Université de Strasbourg	

## Séminaire Formation | 19 mai 2022

# Le dispositif « Oui, si » : où en sommes-nous ?

Inscrits : 90 personnes, 19 composantes et 11 services représentés

## Objectifs du séminaire

- Avoir une meilleure connaissance du contexte national pour situer notre action
- Bénéficier des expériences et bilans des différentes équipes pédagogiques de l'université de Strasbourg pour s'inspirer et s'entraider
- Échanger sur les difficultés rencontrées et les réussites pour proposer des évolutions du dispositif
- Évaluer les besoins pour soutenir le dispositif et permettre de l'améliorer

## Programme

**Conférence : Tour d'horizon national et local du dispositif « Oui, si »**, Laurence Redon, chargée de mission Chargée de mission « Analyse de la réussite et des parcours » et Jessica Lefevre, ORESIPE

### Retours d'expérience

1. Faculté des sciences historiques, Laurence Buchholzer
2. Espace Avenir, Patricia Demorieux
3. Faculté de physique et ingénierie, Danielle Raiser
4. Faculté de Chimie, Clarisse Huguenard-Devaux
5. Faculté des langues, Coralie Derais
6. Faculté des sciences économiques et de gestion, André-Laurent MAHIEU
7. Faculté des sciences de la vie, Véronique Leh-Louis
8. Faculté des sciences sociales, Marie Blanchard

## Synthèse de la journée

[L'intervention de Laurence Redon](#), Chargée de mission « analyse de la réussite et des parcours » a permis de contextualiser le dispositif « Oui, si » dans les leviers de la loi Orientation et Réussite Etudiante (loi ORE) du 8 mars 2018 qui a pour objectif d'améliorer la réussite des étudiants quelles que soient leur filière d'origine et leurs aspirations. Le « oui si » est conçu comme un accompagnement pédagogique pour favoriser la réussite étudiante. Deux modalités sont proposées : l'ajout de modules disciplinaires et méthodologiques (« Oui, si » de type 1) ou un allongement des études avec la possibilité d'étaler la licence sur 4 ans ou de proposer une année propédeutique.

Nous ne disposons pour l'instant que de peu de bilans ou de données au niveau national ou issus d'autres universités. A partir des éléments à notre disposition (et en particulier la note du SIES<sup>1</sup>), nous constatons qu'au niveau national, à la rentrée 2018, 21 300 étudiants ont accepté une proposition « Oui, si » en L1 dont 67% de néo-bacheliers. A la rentrée 2019, le dispositif est plus largement déployé puisque 29 900 étudiants (sur 322 600 acceptés en L1) ont accepté une proposition « Oui, si » dont 65% de néo-bacheliers. Il est également possible de proposer le dispositif aux étudiants qui redoublent. Parmi les 18 435 néo-bacheliers ayant accepté une L1 « Oui, si » : 50% sont issus des baccalauréat généraux, 36% des baccalauréats technologiques et 14% des baccalauréats professionnels. Ces étudiants ont obtenu le baccalauréat sans mention et/ou présentent des profils moins favorables à la réussite. Toutefois, 20% des étudiants ayant accepté une L1 « Oui, si » ne se sont pas inscrits dans l'enseignement supérieur ce qui peut être attribué en partie à un manque de compréhension du dispositif. Enfin, ce sont les sciences et STAPS au regard de la proportion d'inscrits dans ces disciplines qui comptent le plus d'étudiants bénéficiant d'aménagement de parcours. L'impact de ces aménagements sur la réussite reste néanmoins limité puisque 21% des néo-bacheliers inscrits en parcours aménagé passent en L2. Que ce soit en parcours aménagé ou non, la part des baccalauréats généraux augmente en L2 alors que celle des baccalauréats technologiques et baccalauréats professionnels diminue fortement. De plus, la part des bacheliers en L2 ayant obtenu le baccalauréat avec mention augmente de 13 points entre L1 et L2. Il semble donc que le parcours scolaire avant l'entrée dans les études supérieures contribue largement à la réussite dans les études supérieures malgré la mise en place d'aménagement.

A l'Université de Strasbourg, [une enquête a été menée par l'ORESIPÉ](#) entre le 06/11/2019 et le 31/12/2019, elle a interrogé les 2 355 étudiants inscrits dans le dispositif « Oui, si » en 2018/2019 et 2019/2020. Le taux de réponse est de 61%. La majorité des répondants sont issus de l'académie de Strasbourg et sont titulaires d'un baccalauréat général. Seuls 23% ont perçu positivement la proposition d'acceptation « Oui, si », les autres l'ont perçu négativement, avec appréhension ou indifférence. De façon général, cette proposition n'est pas intervenue dans leur décision de s'inscrire dans la formation. 48% des étudiants sont assez satisfaits, satisfaits ou très satisfaits du dispositif et pensent donc qu'il est adapté à leur besoin. Les enseignements supplémentaires et les TD représentent la majorité des aménagements proposés. La licence en 4 ans ne représente que 23% des étudiants répondants. 441 étudiants présents en 2018 (81%) ont poursuivi leurs études et 83% d'entre eux à l'Unistra.

Huit composantes ou services ont présenté leur expérience et leur bilan du déploiement du dispositif « Oui, si » : [la faculté des sciences historiques \(Laurence Buchholzer\)](#), [l'Espace Avenir \(Patricia Demorieux\)](#), [la faculté de physique et ingénierie \(Danielle Raiser\)](#), [la faculté de chimie \(Clarisse Huguenard-Devaux\)](#), [la faculté des langues \(Ellen Carter, Coralie Derais, Marie-Pierre Maechling\)](#), [la faculté des sciences économiques et de gestion \(André-Laurent Mahieu\)](#), [la faculté des sciences de la vie \(Véronique Leh-Louis\)](#) et [la faculté des sciences sociales \(Marie](#)

---

<sup>1</sup> Perraud-Ussel, C., Boulet, P., & Marlat, D. (2021). Parcours des étudiants suivant un aménagement loi ORE. Note d'information du SIES-MESRI, 3, 11 p. Repéré à : <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/parcours-des-etudiants-suivant-un-amenagement-loi-ore-47576>

Blanchard). Seules les facultés de physique et ingénierie et des sciences de la vie proposent un aménagement de type 2 avec un allongement de la durée des études. Toutes les autres composantes offrent un aménagement de type 1 qui s'organise autour d'UE disciplinaires complémentaires, de travaux dirigés en méthodologie universitaire ancrée dans la formation et éventuellement de tutorat par les pairs ou d'accompagnement par un conseiller à la réussite. Toutes les composantes pointent les difficultés organisationnelles que représentent ces aménagements dans la mesure où les effectifs ne sont pas stables et qu'ils vont décroissants au cours du semestre ce qui suppose des réajustements permanents. La charge de coordination du dispositif est par ailleurs très importante.

Les critères de proposition « Oui, si » ciblent bien les étudiants en difficulté. Les réussites restent néanmoins rares, profitent peu aux étudiants les plus en difficulté, qui auraient peut-être besoin de tels aménagements sur une plus longue durée. Si les effets sont peu remarquables, l'hypothèse est faite que les étudiants « Oui, si » qui ne valident pas leur parcours universitaire tirent tout de même des bénéfices de leur expérience en termes d'acquis transversaux, de soutien à leur projet d'orientation et peuvent ainsi rebondir dans d'autres formations (« départs positifs »).

Plusieurs composantes ont également choisi de renommer le dispositif (Let's, Licence + ou Réussir sa licence) car elles estiment que le nom originel n'est pas suffisamment positif pour le projet de l'étudiant. L'enquête de l'ORESIFE avait également montré que certains étudiants se sentaient stigmatisés par la proposition d'acceptation « Oui, si ». Le dispositif de type 1 est poreux c'est-à-dire que les étudiants peuvent quitter le dispositif s'ils le souhaitent ou si leur niveau académique est finalement conforme aux attendus. Par ailleurs, d'autres étudiants peuvent également profiter des aménagements prévus.

La question des indicateurs de suivi permettant d'évaluer la plus-value du dispositif est cruciale. Toutes les composantes cherchent à suivre les étudiants mais dès lors qu'ils quittent l'Unistra, même en réorientation, il est difficile de savoir ce qu'ils deviennent. Le suivi est alors exclusivement possible si les étudiants eux-mêmes communiquent avec les équipes pédagogiques. Nous manquons d'information sur le devenir de ces « évaporés ». Les composantes souhaiteraient également qu'un suivi des étudiants depuis leur candidature sur Parcoursup soit possible de façon plus automatisée.

Accéder aux présentations du séminaire « Oui, si » du 19  
mai 2022 :

<https://seafire.unistra.fr/d/536e42b4d7d1410ab881>

## Quelques propositions issues des débats

- Rendre plus visibles les soutiens existants et l'intérêt du dispositif d'aménagement des études « Oui, si »
- Changer le nom du « Oui, si » pour toute l'université

- Systématiser les tests en début de formation pour permettre à l'étudiant de prendre conscience de ses difficultés et des attendus de la formation, et mieux diriger la remédiation
- Articuler la formation disciplinaire et transversale
- Développer des pratiques pédagogiques plus actives qui favorisent l'engagement et la persévérance des étudiants (travaux de groupes par exemple)
- Renforcer l'accompagnement des étudiants
- Valoriser les acquis des étudiants pendant les modules « Oui, si » pour la validation du semestre
- Partager les outils et les méthodes de coordination et de suivi du dispositif entre composantes
- Évaluer le coût du dispositif (coût à l'étudiant)
- Diligenter d'autres études et enquêtes : sur le devenir des étudiants inscrits mais aussi « évaporés », sur la satisfaction vis-à-vis du dispositif, sur les effets du dispositif, en veillant à mener autant que possible des analyses comparatives

## Les services à votre disposition

- Les conseillers d'Espace avenir : <https://espace-avenir.unistra.fr/>
- Les conseillers à la réussite de l'Idip : <https://aidealareussite-prod-new.unistra.fr/course/view.php?id=52>
- Le CAMUS : <http://www.camus67.fr>
- La mission Handicap : <https://handicap.unistra.fr/vie-des-campus/accompagnement-du-handicap/service-de-la-vie-universitaire-mission-handicap>
- Les enseignants « Oui, si » de l'Idip : [idip-contact@unistra.fr](mailto:idip-contact@unistra.fr)
- Le service de la vie universitaire : <https://svu.unistra.fr>

## Les outils à votre disposition

- Alpha : espace Moodle d'Espace Avenir pour le projet de l'étudiant « Oui, si » : <https://moodle.unistra.fr/course/view.php?id=82>
- MoodleAIR : espace Moodle de ressources pédagogiques pour les étudiants et les enseignants (en particulier pour la méthodologie du travail universitaire) : <https://aidealareussite.unistra.fr/>
- Page et vidéo de présentation du dispositif « Oui, si » : <https://www.unistra.fr/formation/admission-inscription-et-scolarite/conditions-dadmission/informations-resultats-parcoursup-et-oui-si>
- Guide de l'enseignant référent : [https://idip.unistra.fr/wp-content/uploads/2019/10/Guide\\_EnseignantRef\\_Unistra.pdf](https://idip.unistra.fr/wp-content/uploads/2019/10/Guide_EnseignantRef_Unistra.pdf)
- Tutorat en français : <https://aidealareussite-prod-new.unistra.fr/course/view.php?id=66>
- Les livrets de la méthodologie de travail universitaire : <https://idip.unistra.fr/livrets-des-competences-transversales>